



# ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE DES YVELINES

AFFILIEE A L' UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE ET DES ORGANISATIONS DE RESERVISTES

*RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR LE DECRET DU 24 FEVRIER 1967*

Versailles, le jeudi 15 octobre 2009

## Le Président

Cher camarade.

Si vous n'êtes plus affecté sous ESR, si vous êtes jeune retraité ou simplement disponible pour quelques mois, et si vous souhaitez vous rendre utile à la collectivité nationale, alors lisez attentivement ce qui suit.

Comme vous le savez, la pandémie de grippe A (H1N1) est attendue dans l'hémisphère Nord après avoir sévi avec plus ou moins d'intensité dans l'hémisphère Sud. Elle donne lieu de la part des pouvoirs publics à des préparatifs parmi lesquels la mise en place de Centres de vaccination d'adultes (CVA). Cette mission a été confiée aux préfets départementaux. C'est ainsi que le SIDPC<sup>1</sup> des Yvelines va prendre en charge la mise sur pied de 19 CVA dans l'ensemble du département des Yvelines. Un CVA se compose d'un local public mis à la disposition de la Préfecture par le Maire des villes où seront positionnés ces centres, où des moyens humains et des moyens logistiques vont être disposés en vue d'accueillir, de contrôler et de vacciner la population qui aura été invitée à recevoir ce traitement préventif par un courrier individuel de la CNAM<sup>2</sup>.

Des expérimentations menées à Paris et à Amiens au cours du mois de septembre ont mis en lumière le fait que les équipes qui vont armer les CVA pour traiter les « patients » sont constituées de volontaires des services de santé et des administrations, intervenant par vacations prises sur leur temps normal d'activités, alors même que ces dernières doivent être poursuivies, et qu'il existe donc une impérieuse nécessité de garantir la continuité opérationnelle des CVA en les dotant d'un « Chef de Centre ».

Le profil de ce poste est le suivant :

- Aptitude à l'encadrement
- Sens poussé de l'organisation
- Connaissances administratives minimales
- Qualités rédactionnelles
- Sens de l'accueil du public
- Compétences bureautiques élémentaires (Word, Excel, PowerPoint ...)

---

<sup>1</sup> SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

<sup>2</sup> CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Monsieur J. GONTHIER, Chef du SIDPC des Yvelines a donc besoin de recenser d'urgence entre une vingtaine et un peu moins d'une soixantaine de volontaires présentant ces qualités et la disponibilité requises pour tenir le poste de Chef de Centre dans les 19 CVA prévus dans les principales agglomérations du département. A cet effet, il a résolu de solliciter, par mon intermédiaire, les personnels de réserve des armées.

En liaison avec le LCL POUILHE, DMD adjoint, et avec le Capitaine de Corvette Philippe JARDIN, j'ai participé cet après-midi au Comité de Pilotage réuni à la Préfecture de Versailles, et j'ai reçu la demande des autorités de contribuer à ce recensement des volontaires au travers du réseau de nos associations (CIDAN, AOR 78, AOR AR, FNASOR, etc...)

Je vous adresse donc aujourd'hui ce courrier. Il s'agit, intuitivement, dans le cadre de l'exécution d'un plan d'urgence opérationnelle, de recueillir sous délai très bref l'acte de volontariat de personnes disponibles et répondant aux critères du profil ci-dessus, pour une mission pouvant durer de un à quatre mois, à partir d'une date qui n'est pas encore totalement figée mais qui devrait se situer autour de la mi-novembre. Les volontaires travailleront ensuite sous le régime juridique de la réquisition. Le rythme de travail pourra être de cinq à six journées de travail par semaine, en horaire étendu (au-delà des tranches horaires de travail pour permettre aux actifs de bénéficier de l'offre sans subir de trop importantes perturbations de leur activité professionnelle). Pour cette raison, les pouvoirs publics admettent le principe de faire partager chaque poste par deux à trois volontaires organisant librement leur roulement. Ils bénéficieront d'une juste rémunération – dont le niveau n'est pas communiqué pour le moment.

La liste des volontaires des associations sollicitées devra être établie par mes soins au plus tard le 21 octobre prochain, afin de pouvoir être communiquée à M. GONTHIER et à son équipe avant le prochain comité de pilotage, fixé à jeudi 22 octobre, et à leur permettre d'enchaîner rapidement sur l'organisation de la formation. Cette dernière sera assurée par le SIDPC, à Versailles, selon toute vraisemblance, à une date non encore fixée mais qui pourrait être dans les tout premiers jours de novembre.

Il s'agit, certes, d'une mission civile et non pas d'une mission militaire, mais le fait que les associations de réserve contribuent à collecter les noms de volontaires représente sans conteste une valorisation significative de leur rôle dans le département. En outre, sans préjuger du résultat, nous formons l'espoir, avec l'appui du DMD, que cette activité puisse être prise en compte dans les travaux de chancellerie pour valoir dans les décomptes de récompense de personnels qui sont précisément en fin de carrière de réserve et, partant, peu susceptible de bénéficier par ailleurs d'attributions complémentaires.

Aussi, confiant dans les ressources de générosité et de solidarité dont je vous sais abondamment pourvu, je vous remercie d'avance de votre réponse empressée et, dans cette attente, je vous prie d'agréer, cher camarade, l'expression de mes sentiments les plus amicaux.

Col (R) J.M. Van der Marlière

## Réponse à l'appel « Chef de CVA »

Nom :

Prénom :

Grade :

Situation :

Adresse civile :

Téléphone :

Adresse courriel :

Je me porte volontaire pour la mission de chef de centre de vaccination d'adultes de :

- 78150 Le Chesnay
- 78180 Montigny le Bretonneux
- 78370 Plaisir
- 78140 Vélizy Villacoublay
- 78000 Versailles
- 78120 Rambouillet
- 78460 Chevreuse
- 78550 Tacoignières
- 78130 Les Mureaux
- 78520 Limay
- 78710 Rosny sur Seine
- 78580 Aubergenville
- 78910 Mantes la Jolie
- 78570 Chanteloup les Vignes
- 78110 Le Vésine
- 78260 Achères
- 78300 Poissy
- 78100 Saint Germain en Laye
- 78500 Sartrouville

Cocher le ou les points d'application possibles.

**REPONDRE, PAR COURRIEL, DE PREFERENCE : [jmvdmarl@orange.fr](mailto:jmvdmarl@orange.fr)**

**Siège social : 122 avenue de Paris 78000 Versailles**

**Secrétariat : 50 rue de la Grenouillette 78180 Montigny-le-Bretonneux**